
LONDRES – ATLAS II Groupe thématique 4 : Transparence et responsabilité - Séance 3 EN
Dimanche 22 juin 2014 – 11h00 à 13h00
ICANN – Londres, Angleterre

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Je serai heureux de faire mon meilleur pour identifier les plus mauvaises parties.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Non, si nous proposons quelque chose comme un groupe inter-unité, on pourra s’y référer. Si c'est évident, il sera mentionné. L'ALAC s'est présenté avec un panel fantastique...

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Et vous le limitez seulement aux appels.
Supervision ou commission. Nous ne ...

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Nous sommes inquiets pour les acronymes.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Silence, nous allons avoir un court instant de silence

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Ceci est ATLAS II Groupe thématique 4, Transparence et responsabilité ICANN - Séance trois. Dimanche 22 juin 2014 à 11h.

Remarque : Le présent document résulte de la transcription d'un enregistrement audio. Si la transcription est en général exacte, elle peut toutefois être incomplète ou inexacte en raison de parties inaudibles ou de corrections grammaticales. Il est publié en tant qu'aide à la compréhension du fichier audio et ne doit en aucun cas être considéré comme un document authentique.

HOLLY RAICHE :

Merci. Et nos remerciements vont à...

Je pense que nous devrions laisser le nom vide en ce moment, parce que ceci va vraiment être tendu, pour être polie. Nous avons, en principe, recommandé quelque chose qui est inter-unités, qui est une position, par opposition à un groupe de travail avec une structure finale. C'est indépendant. Autrement dit, ce n'est pas l'ICANN-ic, mais cela représente en fait une unité et son champ d'application recouvre les décisions du Conseil.

Et nous allons proposer un nom, et ça ne sera pas choquant. Et, j'allais oublier, le point très important de Christophe sur la pollinisation croisée. Et il doit trouver un nom.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE :

...signifie une demande de procédure. Nous avons beaucoup parlé, mais je ne suis plus sûre de ce sur quoi nous nous sommes finalement entendus. Alors, en sommes-nous à l'étape où on peut écrire quelque chose dans notre wiki, quelque chose par écrit que nous pourrions tous voir ? Je veux dire, c'est tout dans les têtes, mais il se peut qu'il n'y ait pas la même chose dans différentes têtes.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE :

Oui.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE :

Une chose très pratique maintenant. C'est sur ce papier. Est-il possible que nous le mettions dans le wiki pour ce soir pour que je puisse le voir dans ma chambre, et puis, vous voyiez, pouvoir y penser ? Merci.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : C'est l'une de nos...

HONG XUE : Maintenant nous arrivons à la partie la plus difficile, celle de la portée. Maintenant nous voyons cette nouvelle création qui va indiquer la décision de conseil d'administration de l'ICANN. Peut-elle également être utilisée pour cette intendance d'IANA ? Même si 'ICANN a essayé de le renverser, mais nous n'avons pas à le suivre. Oui.

HOLLY RAICHE : Commentaire juste là. La présentation de NRO a indiqué, vérifiez maintenant, que le management réel des chiffres fonctionne très bien, ce n'est pas problématique. En fait, entre les serveurs et les IRI, il y a déjà un certain nombre d'accords en place, donc la gestion entière, la gestion réelle des chiffres fonctionne très bien, et la présentation du NRO n'y touche pas parce que cela fonctionne.

Ce qu'ils ont dit dans leur présentation, c'est que la fonction marche bien. Si vous parlez du développement réel de la politique par rapport aux chiffres, c'est quelque chose qu'ICANN fait et qui est peut-être plus problématique dans le sens - en retirer les trucs techniques. Maintenant, je sais, Hong, vous avez l'air en colère.

HOG XUE : Mais pour ces adresses IP... L'ICANN ne fait pas la politique sur les adresses IP. Ça fait partie du RIR, non ?

HOLLY RAICHE :

C'était l'idée. C'est que, lorsque nous parlons de problèmes de gestion des chiffres, cela est plutôt couvert. Si nous parlons du DNS ou de quelque chose qui peut avoir un impact, alors nous n'en avons pas, nous n'avons pas ce genre de cadre de la même manière. Donc, ce sur quoi nous sommes, quand nous en parlons, qu'y-a-t'il qui pourrait faire que le gouvernement des USA, ou d'autres gouvernements, s'inquiètent ?

En ce moment, la gestion matérielle, technique fonctionne et va continuer à fonctionner. Donc, je pense que nous devrions retirer ce point. C'est ce que j'entends. Que cela fonctionne très bien. Alors, s'il y a assez d'accords en place entre les enregistrements, serveurs, tous les autres, pour le faire fonctionner. Et ils sont déjà responsables les uns vis-à-vis des autres.

Donc, ce n'est pas vu comme un problème. La question que nous avons dû traiter parlait des décisions du Conseil qui sont une partie de cette particulière fonction de gestion technique. Maintenant, vous allez... Maintenant dites-moi pourquoi... et est-ce que tous les autres, c'est ce que je pense, en tant que personne.

Je ne suis pas ici pour représenter ce que tout le monde dit. Des commentaires ?

ALAN GREENBERG :

Je présente mes excuses d'entrer dans ceci à mi-chemin et peut-être que je réfléchis à quelque chose de faux. Je ne vois pas la responsabilité de supervision comme étant simplement sur les actions du Conseil. C'est dans n'importe quel cas où l'IANA ne semble pas mettre en

application les politiques établies. Donc, vous savez, ce qui se produit si, vous savez, je vais prendre un exemple ridicule.

Point com disparaît soudainement de la racine. Il n'y a aucune politique qui dit qu'ils le devraient. Ça disparaît simplement. Quelqu'un décide de faire quelque chose. Vous savez, dans un sens politique, c'est l'Iran qui disparaît de la racine. Mais, vous comprenez, prenons Point com. C'est moins instable. Mais il y en a de plus subtiles aussi.

Donc ce n'est pas juste une action formelle du Conseil, ce sont simplement des choses qui arrivent et qui ne sont pas conformes à la politique, ou que ces choses sont retardées démesurément, ce que l'on peut blâmer purement sur la bureaucratie, mais cela peut être aussi une conspiration. C'est le genre de chose qui inquiète les gens. Ce ne sont pas les actions formelles sur lesquelles le Conseil prend ses décisions et les publie, c'est juste les trucs qui arrivent,

Et comment pouvons-nous nous assurer que cela ne...

HOLLY RAICHE :

Comment pourriez-vous recadrer la portée alors ?

ALAN GREENBERG :

Je n'ai pas regardé ce que le texte disait. J'ai juste entendu ce dont vous parliez, vous savez, réagir face aux actions du Conseil et c'est beaucoup plus subtil que ça.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Bon, j'essayais simplement de soulever le même point qu'Alan, mais ce qu'Alan a dit était bien davantage [?] que ce que j'aurais Mais, pourquoi nous limiterions-nous au Conseil ? Non ? Il y a tout ce [?]...

HONG XUE : Mais [?] un commentaire en passant, le GAC discutant la mission du vote secret par email, pour le rendre transparent vis-à-vis de tout le monde.

JONATHAN [?]: C'est Jonathan [?] pour la transcription. Je pense que ma première réaction au point d'Alan est que, actuellement, le Conseil est la dernière option, si vous voulez, à l'intérieur d'ICANN, et il y aura en fait, comme nous en avons discuté plus tôt, un bon nombre de mécanismes d'exams internes qui existent à l'intérieur d'ICANN pour traiter n'importe quel point soulevé.

Et le Conseil est en sorte de l'arbitre final, et je pense que c'était l'idée de fournir un point d'arrêt tout comme celui que NTIA a joué qui était une sorte, vous savez, point où aller quand tous ces autres systèmes internes échouent. Par opposition à essayer de trouver une entité qui remplacerait toutes les autres et donc qui...

Puisque je ne pense pas que vous vouliez un système où chaque conflit qui est soulevé va vers ce groupe au lieu de ceux déjà existants dans l'infrastructure d'ICANN et qui généralement gèrent ces choses, mais vous vouliez un mécanisme de dernier appel. Et je pense que c'est pourquoi ce groupe parlait des décisions du Conseil, parce que c'est la dernière étape quand tous les autres recours ont été épuisés, qui serait

toujours en place pour gérer un tas de choses allant sur cette voie jusqu'à l'IANA.

L'IANA a déjà beaucoup de mécanismes d'examen aujourd'hui, et aujourd'hui, s'ils échouaient, ces choses iraient finalement jusqu'au Conseil pour résolution, mais si nous étions peu satisfaits de la décision du Conseil, nous irions jusqu'au ministère du Commerce, au moins en théorie. Donc la question est, la communauté peut-elle fournir son propre organisme en remplacement du NTIA ? Et c'est pourquoi cela reste confiné aux décisions du Conseil, de sorte que sa portée n'ait pas été que, si vous n'êtes pas heureux quel que soit le niveau, vous puissiez aller simplement devant cette équipe d'examen pour la revoir.

Je pense que c'est l'idée, je crois.

ALAN GREENBERG :

Je ne suis pas en désaccord avec ça, mais cela présume que le Conseil n'a pas été saisi, par exemple. En disant, disputer une action du Conseil n'est pas la même chose qu'être capable de disputer son inaction, par exemple. Aussi longtemps que le cadre est suffisamment large pour couvrir, pour pouvoir être sûr que le monde tourne toujours, malgré les actions ou l'inaction, ou l'aveuglement du Conseil, alors je suis satisfait

Mais cela ne peut être basé uniquement sur les actions du Conseil.

HONG XUE :

Je veux poursuivre sur ce que Jonathan a mentionné. Désolé, excusez-moi. C'est Hong Xue. Oui, votre discussion donne des idées, au moins à moi. Il semble que la décision du Conseil est trop étroite. Nous pensons probablement à la performance du Conseil et nous pouvons surveiller toutes leurs performances, y compris l'inaction, ok. Et le mauvais

management de l'IANA, pourquoi point com a soudainement disparu, ok.

Donc maintenant il y a plus qu'un mécanisme d'appel. C'est vraiment une supervision.

ALAN GREENBERG :

Si je peux me permettre. J'ai vu des exemples, et pas nécessairement au sein de l'ICANN mais dans d'autres endroits, disons, vous savez, le Conseil, ou bien une autre instance, nous nous rencontrons tous les deux mois. Et nous examinerons ce fait correctement quand nous nous réunirons dans deux mois. Bien, cela ne sera pas satisfaisant dans un monde qui fonctionne minute après minute et jour après jour.

Donc, ce que je dis c'est que cela doit être un petit peu plus large que les actions du Conseil

HOLLY RAICHE :

Je pense que c'est pourquoi nous disons performance. Si c'est performance, à la base, ils restent les bras croisés... Ouais si c'est supervision ou performance, supervision ou performance, et à la base, ils restent les bras croisés

ALAN GREENBERG :

Je ne suis pas très à l'aise avec le mot performance, parce que cela doit...

HOLLY RAICHE :

Pouvez-vous nous donner un autre mot ? Nous proposer un autre mot ? Oui. Okay. Donc, quand nous en sommes à forger des mots (sic), je pense que nous avons un accord sur le concept. Maintenant, c'est, c'est un résultat plutôt mince, mince parce que certains de nos résultats sur un thème élargi, il va falloir réellement les étoffer.

Et je pense que cet après-midi, nous allons devoir étoffer l'accessibilité. Nous avons eu la perspective de Scott, et peut-être aussi celle de Graham, l'importance des ALS en termes de portée. Nous avons identifié les questions de, désolé, d'accessibilité en termes de simplification de la façon dont vous participez dans un cas unique, sur une base individuelle, sur tous celles, à la base périodique, toutes ces sortes de questions incluant l'accessibilité.

Nous n'avons pas beaucoup parlé de la transparence. Et une des choses considérées, qui a été mentionnée au passage, ça a été que la transparence signifie aussi que vous pouvez réellement trouver les informations sans forcément être noyés. Il y a tellement de choses que vous ne savez plus ce qui est à votre disposition. Christoph.

CHRISTOPH WOLF :

J'ai également voulu soulever la question de la transparence, mais en se concentrant sur cet examen, ou l'instance de recours, instance de supervision. Un problème typique de supervision est que vous avez une grande organisation, et une petite instance qui est supposée s'occuper de la supervision de la grande organisation. Maintenant, de toute évidence, la petite instance ne peut pas superviser sans aide, parce qu'un petit nombre de personnes ne peut pas tout faire.

Maintenant, une des approches pour cela, c'est la transparence. La transparence de façon à ce que la communauté au sens plus large, celle qui est également censée être représentée par cette instance de supervision, celle-là ait l'accès aux données pour analyser quelles organisations doivent être contrôlées et que cela soit fait, et pour les problèmes, on en réfère à cette instance de supervision.

Et donc par cela soutient l'instance de supervision C'est un des aspects. L'autre aspect que nous n'avons pas mentionné est, naturellement, le fait que, afin de pouvoir exécuter la supervision, l'instance doit avoir l'accès aux données en relation directe avec l'organisation qui va être supervisée.

Donc cela nécessite d'avoir le droit de demander l'information et de l'obtenir s'ils ont besoin de cela. Je crois que nous ne l'avons pas mentionné.

HOLLY RAICHE :

Voulons-nous réellement l'écrire dans le texte ? Pour moi il y a sûrement l'hypothèse que, si une de ces instances existe, elle aura accès aux données. Peut-être que je le suppose simplement parce que je ne peux pas imaginer que vous auriez une instance de supervision qui se verrait refuser l'accès à toutes les informations importantes.

[INTERFÉRENCE]

CHRISTOPH WOLF :

...naïve? Je veux dire, n'est-ce pas à nous de préciser des choses comme cela ?

HOLLY RAICHE : C'est possible.

CHRISTOPH WOLF : C'est Christoph Wolf qui reprend la parole. Simplement, je veux dire, c'est un problème classique...

C'est un problème classique au sein des parlements partout dans le monde, le fait qu'ils n'obtiennent pas l'information de l'exécutif dont ils ont besoin pour effectuer leur supervision.

INTERLOCUTEUR INCONNU : [?]. Juste une question, peut-être que cela a déjà été discuté. Si oui, mes excuses, mais avons-nous discuté ce que ce comité inter-unités, qui le, qui fera partie de ce comité ? Et comment le comité fera...

Okay. Vous dites que c'est inter-unités, donc j'en conclus que chaque groupe devra élire un ou deux, doit-on discuter de cela ?

HOLLY RAICHE : À ce stade, je pense que je veux revoir toutes les recommandations que nous avons, et ensuite, il y a un niveau de précision dont je ne suis pas sûre que nous ayons le temps de s'y plonger. Voulez-vous les revoir maintenant ? Parce que j'aimerais les passer en revue et récupérer toutes les choses que nous avons exprimées en recommandation, et les avoir toutes par écrit avant que nous passions au niveau détaillé.

Parce que j'étais en train de penser à quelques autres choses que nous avons... Nous avons aussi parler du fait de deux différents points

d'accès pour les personnes non-ICANN voulant porter plainte, de rechercher l'information, être en conformité et le TIO. Et pour le TIO, une des recommandations a été d'élargir cette juridiction parce qu'en ce moment, 80% des plaintes qu'ils reçoivent, ils ne peuvent pas les traiter. Alors, il y a deux façons de traiter cela.

Une est de dire, vous devez élargir réellement votre, penser à élargir votre juridiction, et/ou à documenter la nature de toutes les plaintes que vous recevez, et aussi en termes de conformité. De sorte qu'il puisse se créer une conscience des problèmes apparaissant dans la communauté qui ne sont pas résolus par ICANN, et même qui ne sont pas traité par ICANN.

et trouver les mécanismes pour gérer ces plaintes. Cela peut être simplement une question d'informations.

ALAN GREENBERG :

J'ai levé la main au départ quand nous parlions de transparence, mais vous y revenez maintenant. Quand ATRT 2 a commencé son travail, nous sommes arrivés à un concept de ce que sont la transparence et l'ouverture par défaut. Ce concept est que toutes les différentes informations ne devraient pas être inaccessibles, sauf s'il y a une raison substantielle de la conserver.

Donc oui, une instance de supervision peut avoir accès à des informations supplémentaires, qui ne peuvent être rendues public quel qu'en soit la raison, contractuelle ou personnelle, ou quoi que ce soit. Mais, dans la gestion normale des affaires, à moins qu'il existe une

raison de les conserver, elles doivent être divulguées. Et cela couvre beaucoup de ce dont vous discutez.

Je veux dire, en partie, la réalité est que vous ne pouvez pas publier tout sous une forme utilisable, autrement vous vous noyez dans des données qui ne sont pas accessibles. Donc, vous savez, tout le monde filtre à un moment ou un autre. Mais les informations intéressantes de l'ensemble de la communauté ne doivent pas être conservées à moins d'une raison substantielle.

Et cela doit être le credo en filigrane de tout ce qui va dans ce sens pour nous

HOLLY RAICHE :

Sans aucun doute Je pense que nous disons... Je pense que si les gens sont à l'aise avec ça, je pense que nous pouvons juste déclarer, en tant que recommandation, qu'une ouverture... Ouverture et transparence sont les deux positions par principe pour les informations, pour les informations ICANN. Point final.

ALAN GREENBERG :

L'expression à la mode étant essentiellement, ça devrait être intégrés dans l'ADN, que vous ne devriez pas avoir à convaincre quelqu'un de rendre quelque chose disponible chaque fois qu'il y a des nouvelles informations, le principe est, à moins qu'il y ait une raison non révélée, elles soient disponibles.

Mais aussi, pour avoir les pieds sur terre, il ne faut pas que vous ayez un nombre infini de personnes qui s'occupent de la divulgation et de la publication.

HOLLY RAICHE :

Maintenant, qu'est-ce que nous avons d'autre... Parce que je pensais pendant le déjeuner, essayer de mettre sur l'écran tout ce que nous avons dit. Donc, nous avons notre principe, nous avons notre principe inter-unités, nous avons le truc sur la conformité, nous avons une définition de la responsabilité pour commencer, de quoi devons-nous à traiter ?

Nous avons...

JONATHON [?]:

L'autre problème était cette notion de l'accessibilité, je pense, c'est l'autre partie que nous avons voulu inclure dans la recommandation, qui est que cette vraie responsabilité ne se produira qu'avec une plus grande accessibilité aux processus d'ICANN par les intervenants périodiques, et qui arrivera par des réformes de transparence avec une simplification de la présentation de l'information.

Comment les périodes de commentaires sont gérées, etc. Cela augmente l'accessibilité qui doit faire partie et être la conséquence d'une responsabilité accrue.

HOLLY RAICHE :

Y-a-t-il une recommandation dans laquelle ALAC est impliqué et il y a des processus pour le ccNSO, il y a des processus pour le GAC, il y a des

processus pour le GNSO. Il y a un large éventail de processus. Donc pour énoncer tous les processus... Prenez une grande respiration et allez-y, mais quelque part dans le déroulement, il devrait être possible et facile pour les individus d'intervenir sur une simple question, sur une base périodique.

Que vous ne devriez pas être un citoyen ICANN, pour ainsi dire, pour pouvoir participer. Ça devrait être possible. Et il y a beaucoup de, je pense, je me rends compte qu'il y a beaucoup de processus dans lesquels les gens peuvent intervenir, mais il faut savoir qu'il y a un problème. Il faut décider d'avoir un, vous savez, flux RSS sur votre ordinateur, pour que vous soyez toujours au courant lorsqu'une nouvelle question qui est ouverte en terme de politique et ainsi de suite.

C'est, dans un certain sens, c'est déjà ouvert. Dans un autre sens, c'est vraiment difficile de comprendre comment.

JONATHON [?]:

Et ce n'est pas comme si les questions étaient ignorées. ATRT s'y est plongé un petit peu, le site web my ICANN est parti un peu comme celui de la Commission européenne, pour lequel vous pouvez plus ou moins vous abonner pour être tenu informé sur les questions qui vous importent en tant que personne, plutôt que d'avoir à faire attention à tout.

De sorte que vous puissiez être au courant de ce qu'un commentaire public est ouvert sur une question pour laquelle vous avez signalé par avance votre intérêt. Vous savez, encore une fois, que je pense qu'une

partie du problème est d'approfondir les choses, de sorte que quand ces périodes de commentaires publics s'ouvrent, les gens puissent plus facilement s'asseoir, regarder simplement ces commentaires publics, cet appel à commentaire public, et vérifier ce qu'est la question qui est posée réellement de manière concise.

Je pense que la simplification est quelque chose qui améliorerait l'accessibilité.

ALAN GREENBERG :

C'est Alan qui parle. Je pense que nous devons réellement éviter d'aller à ce niveau de détail. C'est assez facile de demander à avoir accès à tout, et tout cela ressemble à la description de "boire à même une lance à incendie". Tout ça vous est balancé à une telle vitesse que oui, ils ne cachent rien mais....

Mais même ça c'est difficile J'ai reçu un avis sur My ICANN il y a quelques semaines sur un nouveau CIO, Rob [Bickstrum ?]. Ils avaient mis à jour sa page de bio pour une raison ou une autre, et cela a été distribué la même nuit à tout le monde. [Rires]

Non, non...

Ce que je veux dire c'est qu'il est difficile de faire tout bien, donc je pense que nous devrions ne pas nous noyer dans les petits détails.

JONATHON [?]:

... Je pense que nous pouvons définir que nous croyons qu'une participation périodique est essentielle pour une participation plus globale dans le processus ICANN [?]

HOLLY RAICHE : Que pensez-vous d'une formulation comme continuer la simplification de l'accès aux informations et processus de l'ICANN pour... ? Quelque chose comme ça, pour reconnaître un début, mais aussi pour réaffirmer qu'il y a toujours des difficultés

JONATHON [?]: ALAC reconnaît que le travail est en cours...

HOLLY RAICHE : Okay. Donc, si on laisse, continuer le processus de simplification pour... Continuer les processus pour faciliter la participation aux processus ICANN, ou quelque chose comme ça.

OKSANA PRYKHODKO : Oksana Prykhodko. J'étais en train de penser que ce pourrait être un de ces comités de pilotages qui donnerait des conseils sur comment simplifier les problèmes posés aux utilisateurs pour trouver les informations.

HOLLY RAICHE : Est-ce que j'ai une autre façon de le formuler ? Parce que sinon, les gens pourraient prendre un déjeuner plus tôt que prévu pendant que nous essayons de créer une liste de ce que nous avons dit. Je ne crois pas qu'il y ait 10 recommandations, mais je pense que c'est suffisant, et ensuite nous pourrions le finir cet après-midi.

Alors, suis-je autorisée à clore cette séance ? Est-ce que, est-il prévu que nous ayons une quatrième séance ?

Pardon ? Donc, elle commence à 15h.

Donc, notre dernière séance est juste de 13h à 15h ?

Vraiment, un repas de traiteur ?

Oh, il faut marcher pour aller manger. O, celle-là. Pas celle de 45 min.

Je peux faire ça.

Ce que je pense que nous allons faire, les gens peuvent prendre une pause maintenant, mais quiconque qui veut rester et fignoler [sic] tout ça, ces gens-là sont les bienvenus. Et alors nous n'allons pas avoir beaucoup à faire après le déjeuner, ce qui est une bonne chose. Scott.

SCOTT : Pour ce qui est du fignolage [sic], je pense que nous avons comme abandonné l'idée du comité de supervision, mais j'ai trouvé un nom.

HOLLY RAICHE : Je n'ai pas, je ne suis pas....

SCOTT : Le forum d'examen de l'efficacité non alignée. NERF. C'est pour mettre les NERF à vif pour les décisions du Conseil [rire] Je crois que je ne vais probablement pas faire partie du fignolage [sic]

HOLLY RAICHE : Non, je ne crois pas. Maintenant, les gens peuvent... Est-ce qu'il y a encore des problèmes restants que nous n'avons pas pris en compte ? Non, je veux dire, je demande si des personnes ont pensé à des choses dont nous n'avons pas discuté, et que nous devrions, qui formeraient un point de départ. Et nous avons Okana et nous avons Garth qui peut y mettre sa touche, en premier.

GARTH GRAHAM : Garth Graham. Un des domaines que nous n'avons jamais abordés sur l'angle du contrôle, qui est quelque chose dans laquelle je ne veux même pas rentrer, sur l'aspect contrôle, c'est : qu'arrive-t-il si, et je vais l'appeler cela l'inter-communauté, ou la commission inter unités, trouve que quelqu'un a violé quelque chose ?

On trouve quelque chose d'incorrect. Quelles en seront les sanctions et de qui viennent-elles ?

HOLLY RAICHE : Je pense que c'est une bonne question. Nous avons le cadre, mais nous n'avons pas le pouvoir pour le faire appliquer. Et si nous n'avons pas de pouvoir d'exécution, le Conseil émettra un rapport disant : "Nous pensons que vous avez été très méchant." Mais retournons à, retournons à ce que Jonathon disait. Dans les règlements, ceci doit être mis dans les règlements, et donc dans les règlements, il devrait y avoir un certain mécanisme qui dirait, « maintenant que nous avons examiné vos processus, inaction, votre absence de réunion quand il y avait une crise, n'importe quoi d'autre

Que peuvent-ils faire ? Les suggestions incluraient, je ne pense pas que cela pourrait inclure le pouvoir de vraiment virer des membres du Conseil, je ne pense pas que nous ayons reçu ce pouvoir, mais quoi... Dans la zone de droit administratif, ce que vous avez souvent c'est une règle qui vous oblige à reconsidérer quelque chose. Donc pour dire, par exemple, en termes de droit administratif, vous avez pris en considération des facteurs dont vous n'auriez pas du traiter et à la suite pris une décision, ou vous avez pris une décision alors qu'en fait, vous avez pris en considération des choses fausses, ou des choses qui étaient là, vous pouvez dire, « vous devez maintenant prendre une décision basée sur XXX. »

[Rires]

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : C'est vraiment une Bière du Queensland.

HOLLY RAICHE : Allan ?

ALAN GREENBERG : Nous avons maintenant des règles de reconsidération à ICANN. Miraculeusement, chaque fois que le Conseil examine quelque chose ils disent que nous n'avons pas fait d'erreur. Nous pouvons changer les termes et avoir, en substance, le facteur de reconsidération qu'elles n'ont pas en ce moment. Pour l'instant, on ne peut qu'observer le processus, et ils peuvent toujours continuer à le faire.

Un Conseil qui a été capturé, est capturé et ils ne vont certainement pas changer d'idée. C'est ça. Et je ne sais pas ce que c'est ou comment c'est, mais il doit y avoir quelque chose qui les obligerait à changer d'avis s'il y avait un sentiment prédominant au sein de la communauté qu'ils ont pris une mauvaise décision.

CHRISTOPH WOLF :

Christoph a la parole. Je pense si nous donnons trop de pouvoir à l'instance de supervision, nous devons dire que l'instance de supervision est consignée, alors on a le même problème. Je ne pense donc pas que cela résolve la question. Je pense, je ne plaide pas pour ne pas donner certains pouvoirs à l'instance de supervision, mais je pense, peut-être que le pouvoir principal de cette instance serait de rendre explicite ce qu'elle pense être des injustices ou des insuffisances à quelque chose. Simplement de le rendre public.

L'idée de donner du pouvoir à l'instance d'une façon juridique, de faire appliquer quelque chose à ICANN, à mon avis, reviendrait pratiquement à remplacer le Conseil d'administration, du moins potentiellement. Je pense que c'est une approche problématique. Ouais.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE :

Eh bien, je pense en théorie, si nous avons cette supervision inter-unité, ou de n'importe quel groupe, alors, théoriquement c'est le sujet quand les choses arrivent à ce comité ou à cette instance. Ai-je raison ? Et je pense, je conviens dans une certaine mesure, que nous avons besoin de donner du pouvoir à cette instance, un certain niveau de pouvoir en

tout cas façon, autrement le Conseil va dire, nous vous remercions beaucoup et, vous savez, ok, merci de votre conseil, et ok, fin. Terminé

Vous savez, je pense qu'au moins, nous pouvons peut-être apprendre quelque chose de ceci, emprunter ce que nous sommes en train de faire avec cette sorte d'IOP ou autre. Vous devriez probablement avoir l'autorité ou un certain pouvoir de rejeter ou de forcer le Conseil à faire quelque chose, basé sur les séries et les choses qui font l'objet de plainte, vous savez, sur la performance du Conseil.

JONATHAN [?]:

On espère que ce serait une instance qui n'aurait probablement jamais à être utilisée. Et le fait que ce soit inter-unités, qui inclut tous les SO, AC, [?] etc. laisse à penser que la capture sera difficile. Je pense [?] quelle forme de pouvoir pour défaire, ou dérouler ou pour faire quelque chose [?] ...

HONG XUE :

Si vous regardez le RIP actuel, leur décision a été complète, leur décision lie le Conseil. Le Conseil devra se plier à cette décision. Donc, la décision de notre comité devrait aussi engager le Conseil. C'est ce dont nous parlons. Ils devraient avoir un pouvoir d'exécution, c'est plus qu'une surveillance.

Mais ce qui est clair est qu'ils supervisent le Conseil en tant que groupe. Ils ne punissent pas de membre individuel et qualifié du Conseil. Ça devrait être le problème de la discipline du Conseil.

ALAN GREENBERG :

Deux choses. C'est Alan qui parle. Numéro un, si dans les sociétés les plus correctement constituées, et certainement selon les règles d'ICANN, les membres du Conseil sont requis de faire ce qu'ils croient être le mieux pour l'organisation. Leur imposer une règle de l'extérieur et leur dire qu'ils doivent prendre telle mesure, pourrait bien être en conflit avec le genre de règles de ces Conseils de sociétés, et je pense que nous devons prendre cela en considération.

Mon autre question, avez-vous discuté quelque peu le seuil de représentativité qui permettrait à cette instance de supervision de prendre des décisions ? Si c'est un type de groupe inter-unités, comme ceux qu'on trouve à ICANN, vous n'aurez pas forcément d'unanimité. Et vous savez, est-ce que les membres du GAC ont plus de pouvoir que les membres de l'ALAC ? Comme exemple.

Ou, est-ce qu'il faut un certain seuil pour prendre une décision ? Des choses comme ça. C'est une des choses dont nous devrions parler.

HOLLY RAICHE :

Holly Raiche pour la transcription. À cette étape, nous ne gérons que des concepts. Nous ne nous sommes pas enfoncés dans les détails à cette étape, juste parce qu'on veut juste avoir quelque chose sur papier dont nous pensons qu'elle forme la recommandation que nous souhaitons. Si nous avons du temps, ok. Mais nous n'avons juste pas... Je crois que nous avons à gérer les choses à un plus haut niveau. Que voulons-nous écrire comme recommandation en termes de responsabilité et de transparence.

Et si dans le cas raisonnablement faible où ceci est accepté, alors, bien sûr, il y aura une discussion. Et nous pouvons en discuter si nous avons le temps. Mais, en ce moment, je pense, y-a-t-il quelque chose d'autre donc nous avons besoin, des concepts que nous avons en termes de responsabilité et de transparence dont nous n'avons pas discuté, dont Chester n'a pas de trace ?

Parce que je pense que ce qui est important maintenant pour Chester, et pour moi, et pour n'importe qui qui le souhaite, c'est que nous travaillons la phraséologie pour que quand nous reviendrons à 15h, il y ait un bon paquet de mots. Et nous pouvons actuellement, en tant que groupe dire, "nous sommes d'accord avec toutes ces choses, ou changeons quelques expressions, ou autre chose." Mais je pense que nous sommes plutôt, nous avons eu des discussions et des suggestions dont nous avons besoin, et nous voulons juste les formuler et nous assurer que tout le monde les accepte. Christoph.

CHRISTOPH WOLF : Christoph. Une question. Avons-nous discuté de la façon dont un processus de cette instance est initié ?

HOLLY RAICHE : Non

CHRISTOPH WOLF : Okay. Donc c'est quelque chose...

HOLLY RAICHE : Eh bien, ça encore, c'est une question de processus. C'est ce qu'Alan a demandé...

CHRISTOPH WOLF : Oui, je comprends. Je veux dire, que... Je pense que c'est un détail, mais c'est quelque chose que nous devons, je pense que nous devons réellement nous en occuper.

HOLLY RAICHE : Quelles sont vos suggestions concrètes ?

CHRISTOPH WOLF : Je pense que cela vient en relation avec la façon dont cette instance va être installée, que nous avons une possibilité...

HOLLY RAICHE : Okay. Je vous demande toujours quelles sont vos suggestions concrètes ?

CHRISTOPH WOLF : Si je peux terminer ma phrase, merci beaucoup. Que je ne veux juste pas avoir une situation où nous avons besoin d'une décision unanime de l'instance pour commencer un processus, mais plutôt un genre de droit de la minorité.

HOLLY RAICHE : Je ne comprends pas votre souci.

CHRISTOPH WOLF : Le souci est que, je ne sais pas, un groupe à l'extérieur soulève une question, et une minorité à l'intérieur de cette instance de supervision pense qu'il y a quelque chose, un processus, qui devrait être commencé, et une majorité ne le veut pas. Alors, la question est, comment gérez-vous cette situation ? Scott.

SCOTT : Si j'essaie de résumer. Qui commence le processus et à quel point ?
Oui ?

HOLLY RAICHE : Ouais, ce n'est pas qui commence, c'est, vous pouvez avoir un papier, est-ce que quelqu'un va s'en soucier ?

Exactement, oui.

JONATHON [?]: Excusez-moi. Si par un quelconque miracle ceci est pris en tant que recommandation, je pense aux nombres de conversations qui vont se produire, toutes sur les seuils de représentativité, qui vont être longues et il y aura abondance de moments pour ce genre d'apport dans le processus. Je ne sais pas si ce sont des problèmes qui ont besoin d'être résolus avant que nous sachions au moins si quelqu'un y adhère.

HOLLY RAICHE : Écoutez, je pense que le mieux que nous pouvons faire à ce stade, nous pouvons traiter cela en séance quatre, qui commencera à trois,

désolée, à 15h, ça serait... Nous devons avoir des processus clairs pour le lancement de la question, pour le lancement de la gestion, vous savez... juste je... Je ne suis pas sûre qu'à cette étape, nous avons à faire plus que de simplement dire qu'il devrait y avoir quelque chose de ce genre.

ALAN GREENBERG :

Dans mon esprit, un groupe comme ceci ne peut pas agir par un appel d'une minorité, mais qu'il faille une majorité, une super majorité, ou un autre seuil, ça peut faire l'objet d'une discussion. Mais il faut certainement un nombre très significatif de personnes dans le groupe de supervision trouvant qu'il y a un problème.

Je pense donc, quelque chose soulevée par une personne et qui continue veut dire que vous avez, qu'il y a un tas de personnes très faibles dans ce groupe qui continuent le processus juste pour être gentil, ce qui se passe dans quelques groupes de ICANN. Ou nous avons besoin de faire de nouvelles règles. Mais je ne, oui, nous pouvons débattre de ce nombre, mais dans mon esprit, ce ne sera pas 3% ou 7%, ce doit être au minimum une majorité et probablement encore plus qu'une majorité.

JONATHON [?]:

.Je pense que ce n'est pas, je pense que ça ne doit pas être un autre moyen d'arriver à ses fins pour quelqu'un qui trouverait qu'il n'a pas eu ce qu'il voulait du processus de consensus au sein de l'ICANN. Je pense qu'il s'agit de revoir des décisions qui semblaient faire consensus au sein

de la communauté ICANN et pour lesquelles le Conseil a fait quelque chose d'autre.

HOLLY RAICHE :

Oui, ou le Conseil n'a rien fait. Vous savez, il y a eu une crise. Le Conseil n'a rien fait et ... oui. C'est une action. Écoutez donc, je ne pense pas nous devons travailler sur les chiffres, je pense que nous devons juste dire que le problème puisse être pris pour traitement par un accord, et qu'on s'arrête à ça, sans le définir.

Nous n'avons pas à définir ça à notre étape. Je pense, la chance que quelqu'un dise, "quelle fabuleuse idée, et nous allons entamer le processus directement", cette chance est très faible. Pas de dire que ce n'est pas une brillante idée, mais je veux juste suggérer que cela risque de ne pas se passer tout de suite.

ALAN GREENBERG :

Il est probablement utile de noter que cela ne doit pas être l'unanimité.

HOLLY RAICHE :

OK. Maintenant, tout le monde peut prendre un peu d'avance... Sommes-nous supposés nous rassembler à un moment et traverser la rue ? C'est ça l'idée ?

À quelle heure ?

C'est bon. Vous serez questionné. En fait, tout le monde peut y aller à part vous.

Nous serons contents de vous montrer ce que l'on a et vous pourrez participer parce que l'idée est que tout le monde ait et on m'a informé que nous allons devoir marcher pour notre diner, déjeuner. Non, c'est à 13h15 et 15h, ce que Chester et moi allons faire maintenant est de condenser la discussion d'un jour et demi en mots qui seront affichés sur l'écran pour que tout le monde puisse le voir.

Et on accepte toute personne qui voudrait rester et nous aider à reformuler.

Non

[Rires]

Non, non, le déjeuner est à 1h15 et nous devons marcher.

Nous n'allons pas rater le déjeuner. Le déjeuner est par là, apparemment. Je n'étais pas là quand on nous l'a dit.

Oh, mon dieu, pas ce truc du vin. Oh non.

Oh non.

Maintenant vous voyez ce que c'est, nous avons besoin du Conseil. Nous avons besoin de cette nouvelle structure, nous devons simplement l'écrire en une phrase.

Non, j'aime bien. Pourquoi n'avons-nous pas pensé à ça ? At Large, nous avons toujours dit comité consultatif. Nous avons un meilleur nom.

Okay. C'est exact.

Bien, vous pouvez travailler avec nous deux pour arriver à...

C'est que, Christoph a soulevé un excellent point. Jusqu'à ce que nous voyions le truc là et qu'on l'observe, nous n'allons pas être capables d'avoir une opinion définitive pour dire si nous soutenons ou non l'idée. Donc, vous savez avec quoi nous allons commencer ?

Mais tout le monde était invité à m'aider à l'écrire. C'est un processus complètement démocratique.

Très bien.

Carlos. Quelqu'un d'autre qui veut rester ? Ne levez pas tous la main en même temps. Scott ? On t'accueille avec plaisir. Je sais ça. Be, l'idée est que nous allons le faire immédiatement et quand vous rentrerez à 15h, il y aura un texte.

Et c'est donc là-dessus qu'il nous faut travailler. Nous n'avons encore rien écrit.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]